

L'expulsion des clandestins : une question trop facile pour le rusé Macron

écrit par Maxime | 10 novembre 2018



« *Quand mettrez-vous les sans-papiers dehors ?* » a demandé un ancien combattant à Macron.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/08/quand-mettrez-vous-les-sans-papiers-dehors-macron-sest-moque-de-notre-vieux-soldat-il-lui-a-menti/>

Moi qui, comparé à lui, ne suis pas grand-chose, me permets néanmoins d'exprimer un certain désaccord. La question, effectivement, était bien trop gentille. De plus, de nombreuses décisions de justice décident l'expulsion de clandestins. Cela suscite l'indignation notoire des réseaux gauchistes internationaux. Reste à savoir si l'exécutif suit...

A cet égard, au moins une décision juridictionnelle confirme qu'effectivement, des clandestins ne sont pas expulsés, comme ce salafiste qui traîne chez nous depuis au moins 6 ans :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/11/six-ans-de-procedures-pour-expulser-un-clandestin-salafiste-et-ce-nest-pas-fini/>

La décision rendue à Bordeaux en avril montre qu'entre le moment où l'expulsion est envisagée et celui où elle a effectivement lieu, si elle a lieu, il peut s'en passer du temps...

Quant à l'efficacité d'une interdiction de territoire, si l'on ne dispose ni de statistiques, ni de moyens de se ré-informer à ce sujet, on peut se douter que tant que l'immigration en général n'a pas fait l'objet d'un moratoire, compte tenu du désordre migratoire actuel, elle ne doit pas être réelle.

D'ailleurs, l'abrogation du délit d'immigration clandestine (<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/11/lassassin-de-maurane-et-laura-pas-expulsee-normal-etre-clandestin-nest-plus-un-delit-depuis-hollande/>) et du délit de solidarité avec des migrants illégaux rend encore moins dissuasive la sanction et encourage la tentative de braver l'interdiction de territoire (<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/06/coup-detat-il-est-interdit-de-penaliser-laide-au-sejour-irregulier-salaud-de-fabius-herrou-a-gagne/>).

Cet ancien combattant a posé une question à laquelle Macron pouvait facilement répondre car il peut bluffer à volonté à ce sujet. On n'a aucun moyen de vérifier ce que fait réellement le pouvoir à ce sujet, à moins qu'un jour, courageusement, un employé du ministère de l'Intérieur ne décide d'écrire le cas échéant un livre, de se faire lanceur d'alerte, « Edward Snowden » français de l'immigration clandestine...

Ce militaire a l'âge de ma grand-mère, qui me confiait que lors de la seconde guerre mondiale, qu'elle vécut, des Français étaient parfois hostiles à l'accueil d'autres Français qui fuyaient les zones les plus troublées, les plus exposées à la guerre. Déjà, à cette époque, la solidarité nationale n'avait pas beaucoup de sens. Encore aujourd'hui, les Français dans leur ensemble, comme le montre leur vote massif pour Macron et ses députés l'année dernière, font peu de cas à la solidarité nationale, puisqu'ils accordent plus

d'importance à la solidarité internationale, d'après un instinct de haine de soi-même et de préférence étrangère dont les ressorts m'échappent.

Je pense que cet ancien combattant aurait mieux fait de poser à Macron des questions à propos desquelles on aurait eu les moyens de vérifier que la réponse est à la hauteur des promesses.

Par exemple, quand allez-vous, Monsieur le Président, élargir le domaine de la déchéance de nationalité et l'inscrire dans la Constitution ? Faire barrage aux décisions récentes du Conseil constitutionnel manipulant la Déclaration de 1789 et la devise républicaine en proposant une réforme constitutionnelle ; restaurer le délit d'immigration clandestine et d'aider au séjour irrégulier en conséquence ?

Quand allez-vous, Monsieur le Président, mettre en concordance les traités définissant la qualité de réfugié avec notre Constitution (préambule de 1946) ?

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/25/cest-quoi-un-vrai-refugie-notre-constitution-est-en-contradiction-avec-la-convention-de-geneve/>

Quand allez-vous répondre ainsi aux demandeurs d'asile victimes d'excision ou de persécution pour homosexualité qu'ils ne peuvent venir en France qu'à condition de lutter activement pour libérer leur pays de la dictature, de la répression et qu'ils n'ont pas vocation à demeurer sur le territoire national, comme le général de Gaulle à Londres ?

<http://resistancerepublicaine.com/2018/06/24/nancy-il-suffit-que-les-migrants-musulmans-se-pretendent-homos-pour-etre-inexpulsables/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/19/faire-venir-des-immigres-de-pays-penalissant-la-sodomie-ca-te-gene-pas-macron/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/28/des-migrants-se-p-retendraient-homosexuels-pour-obtenir-le-statut-de-refugies/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/11/lexcision-courant-e-en-france-les-migrants-arrivent-par-milliers-de-pays-ou-elle-est-pratiquée/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/04/les-parents-des-fillette-menacees-dexcision-pourront-beneficier-du-droit-dasile/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/28/lexcision-comme-moyen-dobtenir-le-statut-de-refugie-vous-connaissez/>

Quand allez-vous, Monsieur le Président, dénoncer la CEDH qui, depuis 1989, permet à tout migrant d'échapper à l'expulsion s'il provient d'un pays de charia ?

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/14/marine-debarrassez-la-france-de-la-dictature-des-pourritures-de-le-cedh/>

Quand allez-vous, Monsieur le Président, mettre fin au scandale de l'accord franco-algérien qui, depuis 1968, autorise le regroupement familial même des familles salafistes ?

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/30/la-loi-autorise-le-regroupement-familial-pour-les-islamistes-algeriens/>

Quand allez-vous, Monsieur le Président, empêcher l'utilisation de leurs enfants par des migrants pour échapper à l'expulsion ou obtenir des papiers ?

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/17/des-migrants-utilisent-un-enfant-de-trois-ans-dans-une-course-poursuite-contre-la-police-il-decede/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/25/comment-les-clandestins-utilisent-leurs-enfants-pour-sincruster-en-france/>

Voici donc quelques exemples de questions qui auraient pu être posées plutôt que cette question, certes inspirée par un bon sentiment patriotique, mais trop facile pour le rusé Macron à contourner.

En bref, quand allez-vous rendre la France aux Français, tout simplement ?

Cette question serait d'autant plus gênante pour Macron qu'elle remettrait en cause deux tendances mondialisées :

-Banaliser l'idée que quand il y a la guerre chez soi, on peut s'installer chez les autres ;

-L'islamisation massive et libre des sociétés européennes, ainsi que l'afflux incontrôlé de migrants, clandestins ou non vers l'Europe géographiquement plus proche du tiers-monde africain et arabe que les Etats-Unis.

L'élite économique et financière sait qu'en cas de guerre intérieure en France, elle pourra, comme pendant les guerres mondiales se réfugier en vertu des accords internationaux très généreux, ainsi que de petits arrangements entre amis sans doute, en Amérique (du Sud ou du Nord). En revanche, le Français moyen, enraciné, sera, comme à la même époque, pris au piège face au manque de liquidité de son patrimoine. C'est lui qui assumera le plus les conséquences des politiques nationales, européennes et mondiales.

Habituer le Français moyen à l'idée qu'il est maître dans son pays, que chaque pays appartient à ses nationaux, c'est donc répandre un état d'esprit dangereux pour cette élite dont font partie notamment les artistes bobos, les industriels puissants aussi qui participent à la propagande actuelle par la publicité par exemple, les financiers qui misent sur l'endettement des nations européennes pour s'enrichir encore davantage, les politiques corrompus, etc.

On peut à cet égard opposer les nationaux et les mondialistes,

mais ces appellations sont inexactes car parmi les nationaux actuels, il y a des Français de papier qui partiront dès que la situation deviendra explosive (spécialement s'ils bénéficient de la binationalité qui leur facilitera les démarches) ou profiteront de leur nationalité pour la miner encore davantage. Il paraît préférable d'opposer les enracinés aux cosmopolites, cette dernière expression n'ayant rien d'antisémite. Qu'elle ait pu être employée, à mauvais escient, par l'extrême-droite au début du XXème siècle ne préjuge en rien de l'utilité d'un concept en réalité bien plus ancien et dont on aurait tort de se priver...